

*Questions orales***L'HABITATION****DEMANDE D'ENGAGEMENT FERME RELATIF AU VERSEMENT DE \$500 AUX ACQUÉREURS DE MAISONS NEUVES**

M. Stan Darling (Parry Sound-Muskoka): Monsieur l'Orateur, je voudrais poser une question au ministre d'État chargé des Affaires urbaines. Étant donné qu'un bon nombre d'acquéreurs de maisons neuves s'aperçoivent qu'ils ne peuvent recevoir leur subvention de \$500 parce que les formalités d'achat ne vont pas assez vite, le gouvernement va-t-il faire en sorte que toutes les personnes qui achèteront des maisons avant la fin du mois recevront la subvention de \$500?

L'hon. Barney Danson (ministre d'État chargé des Affaires urbaines): Monsieur l'Orateur, je suis optimiste: je signe ma correspondance. A la question du député, je répondrai que nous satisferons aux demandes de subventions qui restent à dépouiller. Je ferai d'autres déclarations d'ici un jour ou deux à l'égard de l'avenir du programme.

DEMANDE DE RECONDUCTION DU PROGRAMME DE SUBVENTION DE \$500

M. Stan Darling (Parry Sound-Muskoka): Étant donné que la subvention pour l'acquisition d'une maison neuve a facilité l'accès des consommateurs au marché du logement et que cette subvention doit prendre fin le 31 octobre 1975, le gouvernement a-t-il l'intention de prolonger ce délai afin que ceux qui désirent acheter prochainement des maisons puissent en profiter eux aussi et le ministre envisage-t-il d'étendre ce programme également aux maisons qui ne sont pas neuves?

L'hon. Barney Danson (ministre d'État chargé des Affaires urbaines): Je répondrai d'abord à la dernière partie de la question et la réponse est non. En ce qui concerne la première partie, je vais faire une déclaration d'ici un jour ou deux, lorsque nous aurons pris une décision. Nous reconnaissons certainement la valeur de ce programme, mais les députés n'ignorent pas que je vais présenter sous peu au Parlement un programme beaucoup plus complet qui, j'en suis sûr, sera bien accueilli des deux côtés de la Chambre.

* * *

L'IMPÔT SUR LE REVENU**LA POSSIBILITÉ D'UNE MESURE MODIFICATIVE PRÉVOYANT LA CONFISCATION DES REVENUS SUPÉRIEURS À LA LIMITE PRÉVUE**

M. Lorne Nystrom (Yorkton-Melville): Monsieur l'Orateur, ma question s'adresse au premier ministre suppléant. Le premier ministre a fait hier, en dehors de la Chambre, une déclaration où il menaçait de confisquer par voie d'impôt toute augmentation salariale supérieure à la limite prévue par les lignes directrices du gouvernement et j'aimerais donc demander au premier ministre suppléant de nous dire si le gouvernement a l'intention de présenter

[M. Alexander.]

une loi modifiant la loi de l'impôt sur le revenu pour qu'on puisse, au moyen de la fiscalité, confisquer ces excédents de revenus.

L'hon. Mitchell Sharp (premier ministre suppléant): Monsieur l'Orateur, nous espérons ne pas avoir à le faire.

LA CONSULTATION DES DÉCLARATIONS D'IMPÔT PAR LA COMMISSION ANTI-INFLATION

M. Lorne Nystrom (Yorkton-Melville): Puisque le premier ministre propose une ou deux solutions de rechange, j'aimerais demander au premier ministre suppléant si le gouvernement a l'intention d'autoriser le directeur de la Commission anti-inflation à prendre connaissance des déclarations d'impôt des particuliers ou des sociétés, sachant que ces déclarations sont confidentielles.

L'hon. Mitchell Sharp (premier ministre suppléant): C'est une éventualité qui m'étonnerait. Je pense qu'il faudrait dans ce cas adopter une loi. S'il faut une loi, elle sera soumise à l'approbation de la Chambre. Je n'ai rien entendu de tel jusqu'à présent.

M. Nystrom: Comment le gouvernement réalisera-t-il le projet annoncé hier à l'extérieur de la Chambre par le premier ministre s'il ne s'y prend pas de cette façon?

M. Sharp: Pour taxer les gains supérieurs au montant fixé par les lignes directrices ou prendre des mesures analogues, il faudrait que la Chambre des communes adopte une loi.

* * *

LE CABINET**L'ABSENCE DE CERTAINS MINISTRES À LA CHAMBRE—
DEMANDE D'EXPLICATIONS**

M. Paul Dick (Lanark-Renfrew-Carleton): Monsieur l'Orateur, j'espérais depuis hier pouvoir poser une question. Je voulais la poser au ministre de l'Industrie et du Commerce, mais puisque quatre seulement de dix occupants de la première rangée de banquettes ministérielles sont présents, je vais la poser au premier ministre suppléant à titre de leader du gouvernement à la Chambre. Vu le faible nombre de ministres présents, j'aimerais savoir si le gouvernement a décidé de recommencer le système de présence par roulement.

Des voix: Oh, oh!

L'hon. Mitchell Sharp (premier ministre suppléant): Monsieur l'Orateur, je suis le premier à déplorer cette situation, mais si de nombreux ministres sont absents aujourd'hui, c'est parce qu'ils sont partis expliquer le programme anti-inflation du gouvernement à travers le pays.

Des voix: Oh, oh!

M. Dick: Pourquoi ne pas le faire aussi à la Chambre?

M. Sharp: Je pense qu'il est souhaitable de répondre à certaines idées plutôt inexactes répandues par les opposants de ce programme, pour que le public soit clairement au courant des intentions du gouvernement. D'autres ministres sont absents parce qu'ils assistent à la confé-